# Procès de l’atelier d’explosifs à Villejuif : le délire islamiste des accusés

11/06/2021 à 9h40



**Jugés ce jeudi à Paris pour avoir confectionné des explosifs en 2017, les deux hommes n’ont pas renié certains actes barbares de l’État islamique, au nom de leur idéologie.**

Le ton est badin. Interrogés sur leur vision de l’Islam, les deux accusés enchaînent les pires horreurs avec un détachement sidérant. Jeter des homosexuels du haut d’un immeuble comme l’État islamique l’a pratiqué sur son territoire ? « *Ça ne me choque pas* », concède Ali M.R. Couper la main des voleurs ? « *La charia a d’abord pour valeur d’être dissuasive* », argumente son ami d’enfance Frédéric L.C. dont la vision extrémiste de la religion constitue la principale grille de lecture de la société.

Jugés depuis mardi 8 juin par la cour d’assises spécialement composée à Paris, les deux hommes de 39 et 41 ans sont accusés d’avoir projeté un attentat. Le 6 septembre 2017, la clairvoyance d’un plombier intrigué d’apercevoir des bidons de produits chimiques et des fils électriques sur le balcon d’un immeuble de Villejuif (Val-de-Marne) avait permis la découverte totalement fortuite d’un atelier clandestin de confection de TATP, l’explosif préféré de Daech. Même s’ils assurent qu’ils n’étaient pas prêts à passer à l’action, les

deux accusés interrogés ce jeudi offrent un profil déconcertant. Le djihad totalement décomplexé.

Qu'il s'agisse d'Ali M.R., né dans une famille musulmane non pratiquante ou de Frédéric L.C., converti à l'Islam en 2008, les deux hommes expliquent avoir cheminé dans la religion par eux-mêmes. Pour le pire. Dans un premier temps, c'est par la face complotiste qu'ils abordent les événements. Séduit par les vidéos du polémiste d'extrême droite Alain Soral, Ali M.R. explique que l'attentat de Charlie Hebdo l'avait laissé très sceptique.

« *Et aujourd'hui ?* », interroge le président. « *Je pense qu'à un moment donné ils ont insulté le Prophète donc il y a une part de légitimité* », relate ce vendeur ambulant qui a arrêté ses études avant d'obtenir le brevet. « *Ce ne vous choque pas plus que ça ?* », relance le magistrat. « *Non* », admet l'accusé après un long silence. Frédéric L.C. n'est pas en reste. Lorsque Abou Bakr Al Baghdadi proclame le Califat en juin 2014, il croit d'abord que c'est l'œuvre d'un agent du Mossad (NDLR : les services secrets israéliens*)*. « *J'ai pensé que l'État islamique était une imposture », explique cet ancien chômeur de longue durée*.

[…]

**Le verdict est attendu ce vendredi soir.**

Le Parisien